

Jebs & vous

S'Jebsa Heftla

ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

Nous voilà déjà à l'aube d'une nouvelle année, passées les émotions des jeux olympiques et paralympiques de Paris cet été et après une rentrée chargée : en octobre la journée citoyenne, toujours fort appréciée et productive avec 13 ateliers menés à bien, fut suivie de deux soirées Oktoberfest à l'ambiance endiablée, organisées par l'amicale des Sapeurs-Pompiers Volontaires. Puis le 10 novembre au soir, nous avons eu la joie de participer à la naissance de la Marche des Lanternes initiée par l'association Les Ptits Jebs, ayant réuni plus de 800 personnes. Je tiens à remercier l'engagement sans faille des bénévoles, des associations ainsi que du comité des fêtes, mais également celui des élus locaux et des services municipaux : ensemble, continuons de faire de notre commune un lieu de vie dynamique et solidaire !

Côté travaux (en photos en p. 13), la remise des clés du nouveau Club-house et vestiaires de football est intervenue le 7 novembre dernier. S'ajoutera aux équipements sportifs, le tout nouveau terrain de foot 5 contre 5 : unique sur notre secteur, ce projet a fait l'objet d'une subvention à hauteur de 80 000 €. Son installation se terminant actuellement, il sera donc opérationnel pour toutes et tous très prochainement, dès début 2025... Au vu du nombre croissant de manifestations et d'installations, un marquage au sol matérialise désormais les places de parking à proximité du stade et des salles communales. Au-delà de l'optimisation du stationnement, ce tracé garantit une meilleure sécurité des usagers qu'ils soient habitants, utilisateurs des infrastructures ou participants à des événements.

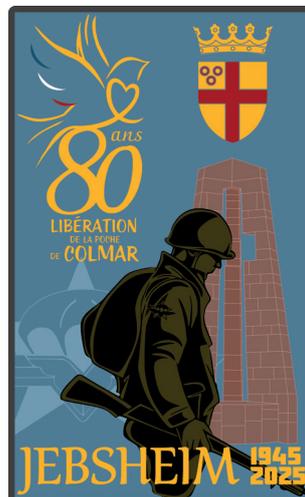
Comme chaque année, l'équipe municipale s'est réjouie d'organiser ses incontournables

fêtes de fin d'année en faveur des aînés (fête de Noël) et des jeunes habitants (tournée de la Saint Nicolas à travers le village, ponctuée en soirée par le concert de l'Avent à l'initiative du Conseil Presbytéral). Le temps est maintenant à la préparation de la réception des Vœux du Maire vendredi 17 janvier, et surtout des festivités du 80^{ème} anniversaire de la Libération de Jebsheim et de la Poche de Colmar, avec différents temps forts (voir ci-contre). Cette commémoration 2025 revêt en effet un caractère solennel à l'échelle de notre village, mais aussi une dimension intercommunale avec le Défilé de la Liberté, organisé par Colmar Agglomération.

Me réjouissant ainsi que le conseil municipal, de vous revoir à ces différentes occasions, je vous souhaite une bonne lecture ainsi que de très belles fêtes de fin d'année, dans la sérénité et l'espérance.

Avec mon dévouement,

Votre Maire
Joël HENNY



TEMPS FORT

Programme du 80^{ème} anniversaire de la Libération de Jebsheim

Vendredi 31 janvier 2025

- Exercice aéroporté par les parachutistes du 1^{er} RCP le long de la RD3 entre Jebsheim et Artzenheim (horaire non déterminé et sous réserve des conditions météorologiques).
- 17h30 : Cérémonie à la Croix du Moulin à Jebsheim suivie du vin d'honneur à la salle polyvalente.
- Soirée : accueil des militaires au sein de familles volontaires pour le dîner (formulaire d'inscription à suivre en janvier...)

Samedi 1^{er} février 2025 (voir pages 8-9)

- Le Défilé de la Liberté, constitué de 60 à 80 véhicules associatifs militaires de la Seconde Guerre mondiale, retracera le chemin des libérateurs de la Poche de Colmar. Son passage est prévu à Jebsheim aux alentours de 10h dans la Grand'Rue.
- 11h00 : Cérémonie du Souvenir au Monument aux Morts à Jebsheim, suivie du vin d'honneur à la salle polyvalente.
- 19h30 : Bal de la Libération à la salle polyvalente (sur inscription préalable).

Si vous souhaitez prêter main forte pour l'organisation de l'évènement et contribuer activement à la réussite de cette grande commémoration, n'hésitez pas à contacter la mairie : contact@jebsheim.fr / 03 89 71 61 40

Du vendredi 31 janv. au lundi 03 février 2025

Exposition au Parc des Expositions à Colmar : des associations de reconstitution historique de France et des pays frontaliers, du matériel et des véhicules d'époque, des stands de libraires, de journaux mais aussi des musées mémoriels et des représentants des forces militaires, seront présents. Des conférences, débats et prises de parole animés par des experts, historiens et passionnés rythmeront ces 4 jours. L'entrée est gratuite.

GRANDS ANNIVERSAIRES

Le 05/11/2024 M^{me} Lydie SCHUH, née GAMMER, a fêté ses 90 ans.
 Le 12/11/2024 M^{me} Berthe FREY, née KREYENBUHL, a fêté ses 90 ans.
 Le 16/11/2024 M^{me} Anne-Marie HUSSER, née SCHROEDER, a fêté ses 70 ans.
 Le 30/11/2024 M^{me} Juliette HUGLIN, née REBERT, a fêté ses 85 ans.
 Le 01/12/2024 M. José GOMES a fêté ses 80 ans.
 Le 03/12/2024 M. Pierrot FALLER a fêté ses 70 ans.
 Le 08/12/2024 M^{me} Nicole FONDADOUZE, née ROTH, a fêté ses 75 ans.
 Le 09/12/2024 M^{me} Yvette WEIGEL, née BENTZ, a fêté ses 65 ans.
 Le 14/12/2024 M^{me} Mireille SELIG, née GIGAX, a fêté ses 65 ans.
 Le 21/12/2024 M^{me} Hannelore OBERLIN, née NEUHARD, a fêté ses 85 ans.
 Le 31/12/2024 M^{me} Aïcha FRITSCH, née IGHARBEN, fêtera ses 65 ans.
 Le 14/01/2025 M. André OBERLIN fêtera ses 65 ans.
 Le 22/01/2025 M. Alfred BAUM fêtera ses 75 ans.
 Le 25/01/2025 M. Michel CRISINEL fêtera ses 75 ans.
 Le 31/01/2025 M^{me} Sylvianne CRON, née BILGER, fêtera ses 85 ans.
 Le 31/01/2025 M^{me} Claire BENTZ, née BASS, fêtera ses 94 ans (doyenne).
 Le 09/02/2025 M^{me} Monique STINNER, née OHREM, fêtera ses 65 ans.
 Le 18/02/2025 M^{me} Christiane STINTZI fêtera ses 65 ans.
 Le 24/02/2025 M^{me} Valérie WENGER, née BELCHER, fêtera ses 80 ans.
 Le 25/02/2025 M. Giuseppe MENNEA fêtera ses 70 ans.
 Le 03/03/2025 M. Jean-Hubert SCHERER fêtera ses 75 ans.
 Le 05/03/2025 M^{me} Marie-Rose FUSSE, née FLAIG, fêtera ses 85 ans.
 Le 06/03/2025 M. Georges SCHUH fêtera ses 98 ans (doyen).
 Le 07/03/2025 M. Pierre ZIMMERLIN fêtera ses 70 ans.
 Le 20/03/2025 M^{me} Claudine LENNER, née SCHWEIN, fêtera ses 75 ans.
 Le 28/03/2025 M. Pascal RUEFF fêtera ses 65 ans.
 Le 02/04/2025 M^{me} Marie Louise SELIG, née HABERKORN, fêtera ses 75 ans.
 Le 05/04/2025 M^{me} Monique FLEITH, née ESTEVENON, fêtera ses 65 ans.
 Le 10/04/2025 M. Jean-Jacques WITTER fêtera ses 65 ans.
 Le 11/04/2025 M. Laurent SCHNEIDER fêtera ses 65 ans.
 Le 14/04/2025 M^{me} Marguerite STINNER, née BENTZ, fêtera ses 70 ans.
 Le 14/04/2025 M^{me} Esma METIN, née TURGUT, fêtera ses 75 ans.
 Le 21/04/2025 M^{me} Wally MAURER, née HALLER, fêtera ses 65 ans.
 Le 23/04/2025 M^{me} Nicole DE MARIA, née SELIG, fêtera ses 65 ans.
 Le 30/04/2025 M. Denis FRITSCH fêtera ses 65 ans.

BIENVENUE À

Robin, Loïc HUBERSCHWILLER, né le 09/06/2024.
 Félicitations à M^{me} Justine DESCARPENTRIES et M. Alexis HUBERSCHWILLER.
 Arthur, Jean, Antonio DA COSTA FREITAS, né le 20/06/2024.
 Félicitations à M^{me} Manon BRUPPACHER et M. Thomas DA COSTA FREITAS.
 Romane BOURETTE, née le 09/07/2024.
 Félicitations à M^{me} Elise PETITBERGHIEN et M. Alexis BOURETTE.
 Anna BOURETTE, née le 09/07/2024.
 Félicitations à M^{me} Elise PETITBERGHIEN et M. Alexis BOURETTE.
 Jade, Lou-Ann, Lina, Emma UHLEN, née le 08/08/2024.
 Félicitations à M^{me} Sophie HANQUEZ et M. Jérémy UHLEN.
 Alice, Béatrice, Mathilde BONAPARTE, née le 14/08/2024.
 Félicitations à M^{me} Fanny BONAPARTE et M. Jérôme SCHNEIDER.
 Camille MANDART, né le 30/09/2024.
 Félicitations à M^{me} Marjorie GSELL et M. Gautier MANDART.
 Cléa, Fanny, Véro AHLWEH BATTAGLIA, née le 15/10/2024.
 Félicitations à M^{me} Lorédane BATTAGLIA et M. Louis AHLWEH.
 Maël CAPEL HECKLY, né le 16/10/2024.
 Félicitations à M^{me} Élodie HECKLY et M. Michel CAPEL.
 James BERVOËT, né le 22/10/2024.
 Félicitations à M^{me} Jennifer BOUQUIN et M. Antoine BERVOËT.

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

Le 16/08/2024 a été célébré le mariage entre M^{me} Lina GOMES et M. Mickaël TESSIER.
 Le 17/08/2024 a été célébré le mariage entre M^{me} Sandrine METTETAL et M. Jean-Philippe BANNWARTH.
 Le 16/11/2024 a été célébré le mariage entre M^{me} Manon BRUPPACHER et M. Thomas DA COSTA FREITAS.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

M. Jean Louis HARTER est décédé le 16/08/2024.
 M^{me} Martine RITZENTHALER, née DEMANGEAT, est décédée le 07/09/2024.
 M. Jean Michel DANNER est décédé le 25/09/2024.
 M. Albert SCHERER est décédé le 04/10/2024.

Une rentrée des classes sous le signe des JO

Le 2 septembre dernier, jour de la rentrée scolaire, les 37 élèves des classes de CM1 et CM2 ont pris le train aux aurores pour rejoindre la capitale. Ils ont eu l'opportunité de participer aux Jeux Paralympiques grâce au dispositif « ma classe aux jeux » dans le cadre du label « Génération 2024 ».

Accompagnés de leurs deux enseignantes, de quelques parents et de Joël HENNY, les élèves se sont rendus à l'arena Sud pour assister à trois sessions de boccia. M^{me} Béatrice HESS avait initié les élèves à ce sport exclusivement paralympique lors de sa visite à l'école. Ils ont d'ailleurs eu l'honneur et le plaisir de voir la Française Aurélie AUBERT remporter la médaille d'or de cette discipline. Pour agrémenter la journée, les élèves ont fait une halte pour admirer la Tour Eiffel, parée de ses anneaux olympiques, puis Notre-Dame-de-Paris. Une première pour certains des participants !

À noter que cette journée a été organisée sur proposition du Ministère, avec le soutien de la municipalité, de l'association des Ptits Jeps, de l'association de gestion des salles communales, d'entreprises locales et de l'ensemble des parents d'élèves concernés.



ZOOM SUR UNE ASSOCIATION DU VILLAGE

Association Foncière Rurale de Jepsheim

Vous entendez souvent parler de « l'AF », sans véritablement savoir de quoi il s'agit, quels sont ses actions et domaines de compétences.

Après en avoir été le Vice-Président durant des années, son Président Joël HENNY présente l'Association Foncière Rurale de Jepsheim et son rôle sur le terrain. Le 14 septembre 2023 il succède à Monsieur Christian BALTZINGER, Président depuis septembre 2011. Cet article est donc l'occasion de le remercier pour tout le travail accompli, durant 12 années consécutives.

Démarrons avec un peu de législation : l'Association Foncière de Remembrement de la commune de Jepsheim (AFRJ) est issue de l'arrêté préfectoral du 8 mars 1961. Il s'agit des propriétaires des terrains compris dans le périmètre du remembrement s'étendant sur le territoire de la commune de Jepsheim, avec extension sur la commune de Durrenentzen, ordonné le 25 octobre 1957.

En application des dispositions de l'article L.133-1 du code rural en vigueur au 31 décembre 2005, l'AFRJ est chargée de la réalisation, de l'entretien et de la gestion des travaux ou ouvrages connexes arrêtés par la Commission communale d'aménagement foncier, et mentionnés notamment aux articles L.123-8, et L.133-3 à L.133-5 dudit code.

L'AFRJ a pour organes administratifs l'assemblée des propriétaires, le Bureau et le Président. Le Président est assisté d'un Vice-Président et d'un Secrétaire. Tout le travail comptable et administratif est exécuté par les services municipaux, sans contrepartie ni compensation financière. A ce titre, M. Joël HENNY remercie Mesdames Pascale FLEITH et Dominique KEMPF.

Tous les propriétaires des terrains compris dans l'emprise de l'AFR paient une cotisation à l'hectare. Ce taux peut être révisé chaque année. Le Bureau est réuni pour la séance budgétaire en début d'année, puis ponctuellement pour des réunions de travail et d'engagement des travaux nécessaires.

Le Bureau réuni le 11 mars dernier a décidé de confirmer pour l'année 2024 le montant de cotisation à 9 € par hectare : la surface ainsi considérée est de 944 7797 Ha, soit 8 617 € de recettes. À souligner que ce taux/hectare est minime par rapport à d'autres AFR qui pratiquent des prix/hectare plus importants (13€/hectare en moyenne). Cette somme permet d'engager l'entretien et les travaux des chemins empruntés par les exploitants agricoles, avec les économies et les travaux réalisés bénévolement par les agriculteurs. Ces chemins sont également utilisés par des habitants à des fins privées.

Ainsi, le chemin dit « Voie Romaine » a d'ailleurs représenté un point de vigilance particulier en 2022 et a été le plus grand chantier depuis quelques années. Ce tronçon Sud-Nord (d'une portion de 3 km de chemin environ) fait partie de l'emblématique « Heidenstraessel » via Bâle-Mulhouse-Strasbourg. Il est rappelé que les Communes n'ont aucune obligation d'entretien des chemins ruraux. Cependant, par ce projet de travaux, la Municipalité souhaitait créer une osmose entre les usagers de ce chemin rural et les agriculteurs.

En 2022 les travaux ont été commandés à l'entreprise VOGEL TP le 29 juin et ont démarré le 30 août, pour un montant de 157 582€ HT supporté par le budget communal. La commune a bénéficié d'une subvention DETR d'un montant de 31 516€. En remerciement des travaux entrepris, et après avoir étudié le budget pluriannuel, l'Association Foncière a décidé de contribuer à hauteur de 50 000 € auxdits travaux.

En parallèle, des travaux d'entretien réguliers sont exécutés par les agriculteurs en bonne entente entre eux et bénévolement, afin que ces chemins soient praticables et accessibles à toutes et tous. Un remerciement particulier leur revient donc, dans la mesure où ils œuvrent pour la population locale, les usagers occasionnels ou tout emprunteur de nos chemins ruraux. Ils font perdurer la liberté de circulation et d'exploitation, dans le respect des uns envers les autres.

Ces chemins permettent non seulement le maintien du terroir local, mais surtout et sans aucun doute, la liaison vers d'autres territoires intercommunaux.



OPÉRATION « RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE »

Colmar Agglomération propose aux habitants résidant sur son territoire, une aide financière de 80% pour faciliter l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie. Cette aide est prise en charge par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (à hauteur de 60 %) et Colmar Agglomération.

La Colmarienne des Eaux, exploitant des réseaux d'eau et d'assainissement, participe en soutien logistique et technique à l'opération. L'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie concerne les habitants du territoire de Colmar



Agglomération, les syndicats de copropriétés pour les immeubles situés sur le territoire et les entreprises/associations dès lors qu'elles disposent d'un bâtiment sur le territoire. Si vous n'avez pas encore demandé votre récupérateur, rendez-vous sur notre site internet, rubrique « environnement » pour avoir tous les détails : <https://www.agglo-colmar.fr/recuperateur-eau-pluie>

DES POULES POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS

Colmar Agglomération, dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, s'est engagée dans une démarche de réduction à la source des déchets des ménages. Elle propose gratuitement aux usagers possédant un poulailler et un espace extérieur pour les accueillir, un couple de poules pondeuses. Deux poules consomment environ 300 g de biodéchets/jour, soit sur une année la centaine de kg de biodéchets produits par un ménage de deux personnes. Des poules rousses sont proposées à l'adoption.

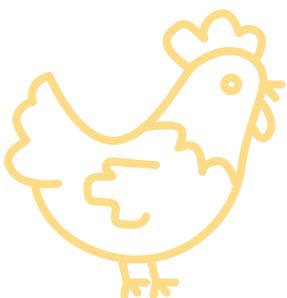
L'opération « Des poules pour réduire les déchets » est ouverte aux habitants de toutes les communes de Colmar Agglomération. Les bénéficiaires devront garantir le bien-être des animaux et se conformer aux règles d'hygiène et de bon voisinage.

L'opération « Des poules pour réduire les déchets » complète la collecte des biodéchets à domicile de Colmar Agglomération. Une seule demande par foyer sera acceptée. La demande est renouvelable tous les deux ans au maximum.

Le dossier de candidature est à disposition :

- dans les mairies des communes concernées (hors Colmar),
- au service gestion des déchets - 1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar,
- sur le site Internet de Colmar Agglomération : poules.dechets@agglo-colmar.fr

Date limite de dépôt des dossiers le 14 mars 2025 pour une distribution de poules rousses fin mai - début juin 2025



Commémoration du 11 novembre et remise de médailles aux SPV



Lundi 11 novembre étaient réunis au Monument aux morts l'équipe municipale, l'Union Nationale des Combattants, les Sapeurs-Pompiers et JSP, ainsi que des habitants de Jepsheim. À l'issue de la traditionnelle cérémonie commémorative de l'Armistice, trois pompiers ont fait l'objet d'avancement pour l'année 2024 : Antoine JEAN au grade de première classe, ainsi que Cédric HUSSER et Théo BESSERER au grade de caporal. Différents pompiers ont également été décorés : Yvan RITZENTHALER, (chef de corps) a eu la médaille des Sapeurs-Pompiers pour 20 ans d'engagement, Thierry GANTZ a eu la médaille des Sapeurs-Pompiers pour 10 ans d'engagement, Florian FUCHS a eu l'insigne d'animateur de Jeunes Sapeurs-Pompiers, échelon or pour 10 ans et Pascal GANTZ a eu la médaille de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers, pour 10 ans de bénévolat au sein de l'Amicale.

Décorations JSP



À noter que le samedi 2 novembre dernier, c'était au tour des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Jepsheim, Artzenheim et environs de se voir remettre leurs galons lors d'une cérémonie consacrée organisée dans la commune voisine de Grussenheim. A cette occasion, le Lieutenant Nicolas RITZENTHALER et le Sergent-Chef Régis RITZENTHALER se sont vus décerner l'insigne d'animateur JSP échelon or pour 15 années d'activité, par le Capitaine René RITZENTHALER.

REJOIGNEZ -NOUS POUR CÉLÉBRER 80 ANS D'HISTOIRE.



DÉFILÉ DE LA LIBERTÉ

1ER ET 2 FÉVRIER 2025



Samedi 1^{er} février 2025
JESBSHEIM : 10H*

* Horaire prévisionnel de passage du défilé



BAL DE LA LIBÉRATION

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER 2025 À JEBSHEIM

Salle Polyvalente à partir de 19 h 30



**Venez célébrer le 80^{ème} anniversaire de la Libération,
dans une ambiance festive et historique.**

**Animation musicale variée (DJ Marc, formation de jazz Kaméléon Big Band)
et piste de danse avec initiation. Petite restauration sur place.**

Entrée : 8 €, à la réservation.

Nombre de participants limité. Sur inscription uniquement avec règlement préalable,
en mairie avant le 10 janvier 2025. + d'infos : contact@jepsheim.fr / 03 89 71 61 40.

Évènement organisé par l'Association des Salles Communales de Jepsheim.



APPEL À PARTICIPATION

Avis aux amateurs de bons plats :

Si vous souhaitez contribuer à cette rubrique lors d'un prochain numéro du Jebs & vous, envoyez votre meilleure recette par mail à contact@jebsheim.fr – Communication.

Nos papilles vous remercient !



TARTE DE LINZ / LINZER TORTE

(Partagée par Simone HENNY, et traduite d'un livre de recettes en allemand de 1965).

Ingredients :

200 g de farine
 1 cuillère à thé rase de levure chimique (env. 3 g)
 125 g de sucre
 1 paquet de sucre vanille
 2 gouttes d'extrait d'amande amère
 1 pointe de couteau de girofle moulue
 1 cuillère. à thé rase de cannelle
 1 blanc d'œuf
 1/2 jaune d'œuf
 125 g de beurre ou de margarine
 125 g d'amandes ou noisettes moulues (non mondées, càd avec la peau)

Garniture :

Environ 125 g de confiture (fraises, framboises ou groseilles), pas trop sucrée.

Dorure :

1/2 jaune d'œuf
 1 cuillère à thé de lait

Étapes :

- Mélanger tous les ingrédients pour la pâte, au robot ou à la main.
- Laisser reposer au frais environ 2 heures pour éviter qu'elle ne colle.
- Étaler ensuite la pâte au rouleau pour obtenir une épaisseur de 3 mm au moins : pour cela, utiliser éventuellement deux feuilles de papier cuisson et farinez si nécessaire. Commencer par une bonne moitié de la pâte pour la placer ensuite sur une plaque à bredalas, ou dans un moule à fond amovible d'environ 26 cm.
- Le reste de la pâte sera étalée, puis coupée à la roulette en bandes de 1,5 cm environ. Ces bandes serviront à doubler la pâte du fond, le long du bord et à former les croisillons, à la fin. Ces bandes doivent être mises en attente au frais pour pouvoir les mettre en place sans les casser car la pâte est très fragile.
- Une fois ce bord doublé, on peut badigeonner la surface de la tarte d'une couche uniforme de confiture. Pour finir, disposer les bandes de pâte en formant une grille et badigeonner celles-ci ainsi que le contour, avec la dorure.

Conseils de cuisson : 25 minutes à 200 °C, puis 10 minutes à 180 °C

Bonne dégustation !



JOURNÉE CITOYENNE

La 5ème Journée Citoyenne a été organisée samedi 5 octobre et a réuni 120 bénévoles, anciens et nouveaux habitants du village. Ceux-ci se sont répartis au sein de la quinzaine de chantiers proposée pour cette édition, qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et joyeuse !

Une partie des chantiers a consisté en différentes opérations de nettoyage et/ou d'entretien :

- du fossé d'écoulement qui se trouve rue des Vosges,
- des quelques caniveaux du village qui sont couverts de grilles en fonte,
- des abords de la Croix du Moulin,
- du sentier entre Grand'Rue, rue de Riedwihr et rue de la 5ème Division Blindée (débroussaillage...),
- du dépôt des Sapeurs-Pompiers Volontaires (par les pompiers eux-mêmes),
- de l'Église Saint-Martin (par les membres du Conseil presbytéral protestant).

Une autre partie a permis de réaliser divers travaux de rénovation et de réparation :

- Démontage et découpage des anciennes portes du dépôt des Sapeurs-Pompiers Volontaires,
- Ponçage et peinture des portes de l'école,
- Pose d'une clôture au périscolaire,
- Transformation du carré potager en bac à sable à l'école,
- Rénovation de la remorque communale,
- Embellissement d'une charrette décorative,
- Installation d'un portail permettant de sécuriser le city stade, par des membres du Football Réuni de Jepsheim-Muntzenheim.

Après une matinée très studieuse, tous les participants ont apprécié de se retrouver autour d'un bon repas également préparé par des bénévoles, tout comme les multiples desserts proposés.

Différentes entreprises du village ont contribué à cette nouvelle édition : Traiteur Sandrine, Le Garage de Fred, Victor Oberlin – Tapissier décorateur, Extérieurs à vivre Charlélie Gsell, Muller et Meyer BTP. Merci également à Robert Gsell pour le prêt d'engins, et à tous ceux qui ont mis du matériel à disposition.

Cette année, le désormais traditionnel jeu-concours a consisté à trouver le poids total de trois coussins décoratifs, réalisés par Victor Oberlin. Le gagnant a eu la chance de pouvoir repartir avec !

Pour visualiser les photos de l'évènement : <https://jepsheim.fr/fr/pc/110658/64443/manifestations-journee-citoyenne-05-octobre-2024>



